



**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE VALIDATION  
DU TRAITE DE FUSION PAR LE COMITÉ DIRECTEUR  
DE LA LIGUE D'Auvergne DE BILLARD  
du 19 mars 2016 à SAINT ÉLOY LES MINES**

La séance débute à 15h10 sous la Présidence de Paul JOLY qui remercie René PICANDET, Président du club de Saint Éloy les Mines, pour accueillir une nouvelle fois une réunion des dirigeants de la ligue dans les locaux de son club.

Il remercie également les membres du CD de leur présence malgré des changements successifs de date de réunion.

**PRÉSENCE DES MEMBRES DU CD**

Membres du Comité Directeur présents : Voir feuille " États des présences ", (annexée)

Le président constate que le quorum minimum de trois membres est dépassé avec quatre membres présents. Les votes seront donc valables au regard des statuts de la LAB.

**VALIDATION DU TRAITÉ DE FUSION PAR LE COMITÉ DIRECTEUR**

Le président reprend en détail pour l'ensemble des membres du comité présents le Traité de fusion en soulignant certains points jugés importants.

La validation du traité, tel que détaillé, paraphé et signé par Paul Joly est votée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant traité, la séance est levée à 16 h 00 avec les remerciements du Président.

Jacques BOIDARD  
Secrétaire de séance

ANNEXES :

- Ordre du jour
- État des présences

COPIES À :

- Mmes et MM. les membres du Comité Directeur
- Fédération Française de Billard (P. Reynaert)
- MM. P. Baup et M. Fleury (LRAB)